



Année scolaire
2021/2022



Sommaire

Le mot des élues

page 3

Planning hebdomadaire

page 4

Les écoles

page 5

Espace citoyens

pages 6 à 9

Accueil périscolaire

pages 10 et 11

Restauration

pages 12 et 13

Accueil de loisirs les mercredis

pages 14 et 15

Accueil de loisirs les vacances scolaires

pages 16 à 18

Projet Éducatif Territorial

page 19

Contact

page 20



Le mot des élues



EMILIE TRAMOND



MANUELA DE CARVALHO

Chères familles,

Cette première édition du Journal de l'écolier vous apportera toutes les informations pratiques et utiles concernant les services Éducation-Enfance-Jeunesse de la commune.

Par nos actions, nous visons l'épanouissement de l'enfant, son développement personnel et son implication dans la vie en collectivité. Nous souhaitons par ailleurs renforcer le lien avec les familles en les intégrant pleinement dans la construction et le suivi du Projet Éducatif Territorial (PEDT). Ce dernier nous permet de garantir une continuité éducative entre les différents temps : école, périscolaire, extra scolaire, mais aussi un programme d'activités de qualité selon plusieurs thématiques telles que le développement durable, l'ouverture au monde, l'art, le sport...

Nous remercions tous les services concourant à la réussite de ces ambitions et garants du bien-être de nos enfants.

En espérant que ce guide vous aidera à mieux connaître les nombreux services offerts par la commune,

Et souhaitant rester au plus proche des Ceyratois,
Bonne rentrée à tous.

Émilie TRAMOND

Adjointe à la petite enfance, à l'éducation et à la jeunesse

Manuela DE CARVALHO

Conseillère déléguée à la jeunesse et au numérique

Planning hebdomadaire



Les enfants sont scolarisés dans l'une des quatre écoles de la commune, en fonction de leur lieu d'habitation.

LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI

7h30-8h30	8h30-12h	12h-14h	14h-16h30	16h30-18h30
Accueil périscolaire	Temps scolaire	Pause méridienne	Temps scolaire	Accueil périscolaire

MERCREDI

7h30-9h	9h-12h	12h-14h	14h-17h	17h-18h30
Accueil des enfants	Temps d'activité	Pause méridienne	Temps d'activité	Départ des enfants

Les temps périscolaires ainsi que la pause méridienne sont assurés par les services de la mairie.

Avant d'utiliser ces services, l'inscription doit être faite et validée par le service Éducation-Enfance-Jeunesse de la collectivité.

Le règlement intérieur est disponible sur le site internet de la ville ou sur l'Espace citoyens.

Les écoles

Ceyrat



École Maternelle Clément Bourdeix de CEYRAT

1 rue Frédéric Brunmurol
63122 Ceyrat
04 73 61 42 97



École Élémentaire du bourg de CEYRAT

1 rue Frédéric Brunmurol
63122 Ceyrat
04 73 61 40 42

Boisséjour



École Maternelle Joseph Chenay de BOISSÉJOUR

Rue du 11 Novembre
63122 Ceyrat
04 73 61 44 08 - 06 24 01 33 92

École Élémentaire de BOISSÉJOUR

3 rue du 8 Mai 1945
63122 Ceyrat
04 73 61 43 30



À noter : les portes des écoles ouvrent 10 minutes avant le début des cours, le matin de 8h20 à 8h30 et le midi de 13h50 à 14h.

Espace citoyens

Pour bénéficier des services périscolaires et de restauration scolaire de la commune, inscrivez vos enfants en quelques clics sur le nouvel Espace citoyens à l'aide de votre mot de passe et de la clé reçus par mail.

Espace citoyens

L'Espace citoyens est accessible depuis www.ceyrat.fr ou directement à l'adresse www.espace-citoyens.net/ceyrat

Consultez et payez vos factures en ligne.

The screenshot shows the 'Espace citoyens' website interface. At the top, there is a banner with a child and decorated Easter eggs spelling 'ESPACE CITOYENS' and the 'CEYRAT' logo. Below the banner is a navigation bar with 'MON ACCUEIL', 'ACTUALITÉS', and 'EDITION DE DOCUMENTS'. A user greeting 'Bonjour Madame TEST. Dernière connexion le 26/07/2021 à 15:12' is visible. The main content area is divided into sections: 'MON ESPACE' (user profile for Carmen TEST), 'MON TABLEAU DE BORD' (dashboards for 'Dernières demandes', 'Mes factures', 'Pièces justificatives', 'Coordonnées', and 'Edition de documents'), 'MA FAMILLE' (family management tools like 'Créer une inscription', 'Modifier les réservations', etc.), 'MEMBRES FOYER' (listing Stan, Louise, and Charlotte), and 'CONTACTS' (listing Henri). Numbered callouts are placed around the interface: 1 (pink) points to the 'Coordonnées' dashboard; 2 (blue) points to the 'Créer une inscription' button; 3 (orange) points to the 'MEMBRES FOYER' section; 4 (green) points to the 'Dernières demandes' dashboard.

4 Historique de vos dernières demandes.

1 Renseignez ici vos coordonnées.

3 La composition de votre foyer s'affiche ici.

2 Une fiche de renseignements par enfant doit préalablement être remplie avant de pouvoir créer une inscription à un service (cantine, accueil périscolaire...). La fiche doit être validée par le service Éducation-Enfance-Jeunesse pour réaliser une inscription. Chaque inscription sera confirmée par mail après validation du service Éducation-Enfance-Jeunesse.

L'Espace citoyens

MON ESPACE PERSO

Identifiant
Mot de passe
J'ai oublié mon mot de passe. Connexion

BIENVENUE SUR VOTRE ESPACE PERSO

Un guichet unique en ligne au service de nos citoyens. Nous sommes heureux de vous servir et nous sommes destinés à faciliter vos démarches.

Transmettez-nous vos demandes :

- Actes d'état-civil
- Inscription sur les listes électorales
- Inscription et réservation aux activités enfance
- Paiement en ligne
- Documents administratifs

ACTUALITÉS

Information importante
Bonjour, merci de penser à...

12 JUILLET 2021

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE

SITE DE LA MAIRIE

Si cette case apparaît, cela signifie qu'un sondage est proposé aux parents.

Cette case vous permet d'accéder directement au site web de la mairie.

Avec mon espace, je me facilite la vie.

L'espace de connexion pour accéder à votre espace personnel est ici. Cliquez sur « Connexion » après avoir saisi votre identifiant et votre mot de passe.

L'Espace citoyens

MA FAMILLE

Créer une inscription

Modifier les réservations

Signaler une absence

Simulation des tarifs

Changement de situation

Pour effectuer ou modifier une réservation à un service auquel l'enfant est inscrit.

Pour calculer les tarifs qui vous seront appliqués en fonction de vos ressources et de votre situation familiale.

Pour inscrire votre enfant à un service (cantine, accueil périscolaire, mini garderie...).

Pour signaler une absence.

Pour indiquer un changement de situation familiale (mariage, séparation...).

Le fil d'actualité de la commune.

La liste de vos divers documents.

Vous pouvez vous déconnecter en cliquant sur le bouton rouge.

Bonjour Monsieur CIPRIANO. Dernière connexion le 12/07/2021 à 15:13

La page d'accueil de votre espace personnel.

Les éventuels sondages proposés aux parents.

Votre espace personnel est découpé en 4 onglets principaux.

Vous pouvez ajouter un enfant ou un contact ici.

MON TABLEAU DE BORD

Demières demandes

Mes factures

Pièces justificatives

Mes actualités

Coordonnées

Edition de documents

Votre tableau de bord vous permet de :

Consulter l'historique et l'état de traitement de vos demandes.

Disposer d'un espace de stockage sécurisé pour vos pièces justificatives.

Modifier vos coordonnées.

Voir la liste de vos factures et accéder à votre espace de paiement.

Suivre vos actualités personnelles.

Consulter et/ou modifier la liste de divers documents.

Accueil périscolaire



LES LUNDIS, MARDIS, JEUDIS ET VENDREDIS

Accueil du matin
Horaires : 7h30 à 8h20

Pause méridienne avec temps de mini garderie
Horaires : 12h à 14h

Accueil du soir
Horaires : 16h30 à 18h30



ACTIVITÉS

Les activités proposées (culturelles, sportives, scientifiques...) répondent aux besoins de développement physiologiques et psychologiques des enfants. Elles sont en adéquation avec les objectifs du Projet Éducatif Territorial.

RÉSERVATIONS

Les réservations sont réalisées par le biais de l'Espace citoyens. Elles peuvent se faire au plus tard la veille (avant minuit) pour le lendemain.

Toute absence non signalée sera facturée.

À NOTER

- Les enfants ne déjeunant pas à la cantine peuvent bénéficier de la mini garderie de 13h20 à 13h50 sur inscription. **Ce service est gratuit.**
- Durant les temps d'accueil, les enfants peuvent suivre des Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) assurées par les enseignants.

L'ÉQUIPE

Les accueils périscolaires sont constitués d'une équipe qualifiée et diplômée composée d'une direction, d'une direction adjointe et d'une équipe d'animation.



Direction de l'accueil de loisirs
04 73 61 43 51
alsh-albertcamus@ceyrat.fr
Yolande CAMP

BOISSÉJOUR



Périscolaire école maternelle
06 24 01 33 92
perimatbsj@ceyrat.fr
Céline CRAVINHO

CEYRAT



Périscolaire école maternelle
06 30 84 13 92
perimatceyrat@ceyrat.fr
Sandra TERRISSE



Périscolaire école élémentaire
06 73 89 16 07
perielembsj@ceyrat.fr
Nicolas LABORDE



Périscolaire école élémentaire
04 73 61 57 08
perielemceyrat@ceyrat.fr
Stéphanie GUILLAUME

TARIFS

Les tarifs des accueils dépendent du Quotient Familial. La facturation est un forfait périodique de vacances scolaires à vacances scolaires.

Le paiement des factures peut être effectué en ligne sur l'Espace citoyens.

Habitants de Ceyrat		
Coef. 1	Coef. 2	Coef. 3
0 à 455	456 à 749	> 750
5,55 €	11,09 €	16,64 €
Extérieurs à la commune		
Coef. 1	Coef. 2	Coef. 3
0 à 455	456 à 749	> 750
8,87 €	14,42 €	19,96 €



Restauration



ADMISSION

La restauration scolaire accueille les enfants à partir de 3 ans (avant le 31 décembre de l'année scolaire en cours) sur une plage horaire de 12h à 14h.

Une mini-garderie gratuite est disponible à partir de 13h20 pour accueillir les enfants qui ne mangent pas à la cantine.

RÉSERVATIONS

Les réservations sont réalisées par le biais de l'Espace citoyens. Elles peuvent se faire au plus tard la veille (avant minuit) pour le lendemain.

Les modifications exceptionnelles de dernière minute ne peuvent se faire qu'auprès de l'équipe d'animation de 7h30 à 8h30. Aucune modification n'est prise en compte par téléphone ou par mail.

Toute absence non signalée sera facturée.



PROJET D'ACCUEIL INDIVIDUALISÉ (PAI)

Le Projet d'Accueil Individualisé (PAI) concerne les enfants atteints de troubles de la santé : pathologie chronique, allergie, intolérance alimentaire. Les parents doivent le signaler aux directrices d'école afin de prévoir l'élaboration d'un PAI et donner une copie du document aux animateurs ou ATSEM.

La commune ne fournit pas de repas pour les régimes alimentaires. Pour les enfants qui présentent un PAI alimentaire, les parents devront apporter un repas (pain compris) dans des récipients micro-ondables étiquetés au nom de l'enfant, transportés dans un sac isotherme identifié nominativement, en détaillant le menu.

TARIFS

Habitants de Ceyrat					
Coef. 1	Coef. 2	Coef. 3	Coef. 4	Coef. 5	Coef. 6
< 320	321 à 455	456 à 609	610 à 849	850 à 1099	> 1100
0,50 €	1,50 €	2,92 €	4,47 €	4,91 €	5,16 €
Extérieurs à la commune					
Tarif unique : 5,80 €					



À NOTER

- Les menus proposés aux enfants sont affichés devant chaque école et consultables en ligne sur l'Espace citoyens.
- Des commissions cantines sont organisées régulièrement avec les représentants des parents d'élèves, la municipalité et le prestataire en charge de la réalisation des repas. La constitution et l'équilibre des menus sont alors discutés de manière collégiale.

Accueil de loisirs

Les mercredis



CONTACT

Rue de la Paix
Plaine des sports - Ceyrat
04 73 61 43 51

L'accueil de loisirs sans hébergement « Albert Camus » (ALSH) a une vocation éducative, sociale et culturelle. Il s'adresse aux enfants âgés de 3 à 11 ans.



7h30-9h	9h-12h	12h-14h	14h-17h	17h-18h30
Accueil des enfants	Temps d'activité ¹	Pause méridienne ²	Temps d'activité	Départ des enfants

¹ Pour les enfants ne déjeunant pas à l'ALSH, départ de 12h à 12h30.

² Pour les enfants déjeunant à l'ALSH mais ne participant pas aux activités de l'après-midi, le départ a lieu à 13h30.

À noter : les repas sont pris au restaurant scolaire de l'école élémentaire de Ceyrat.

ACTIVITÉS

L'équipe d'animation propose aux enfants un éventail d'activités sportives, culturelles et artistiques.

Le programme des activités est établi chaque mois. Il est disponible sur l'Espace citoyens et sur le site Internet de la ville de Ceyrat.



INSCRIPTIONS ET RÉSERVATIONS

L'inscription administrative sur l'Espace citoyens est obligatoire avant toute réservation.

Les réservations sont mensuelles ou trimestrielles par le biais de l'Espace citoyens ou d'un bulletin d'inscription à télécharger sur le site de la ville de Ceyrat et à retourner à l'accueil de loisirs.

Toute réservation engage la facturation.

Les tarifs de l'ALSH sont calculés en fonction de votre quotient familial (voir grille des tarifs page 18).

Accueil de loisirs

Les vacances scolaires



L'accueil de loisirs sans hébergement « Albert Camus » accueille les enfants de 3 à 11 ans et de 12 à 16 ans pendant toutes les périodes de vacances.

7h30-9h	9h-12h	12h-14h	14h-17h	17h-18h30
Accueil des enfants	Temps d'activité ¹	Pause méridienne ²	Temps d'activité	Départ des enfants

¹ Pour les enfants ne déjeunant pas à l'ALSH, départ de 12h à 12h30.

² Pour les enfants déjeunant à l'ALSH mais ne participant pas aux activités de l'après-midi, le départ a lieu à 13h30.

À noter : les repas sont pris au restaurant scolaire de l'école élémentaire de Ceyrat.

ACTIVITÉS

Une thématique est abordée chaque semaine par tranche d'âge avec des activités artistiques, sportives, culturelles et ludiques sous différentes formes. La semaine est également ponctuée de sorties, visites, spectacles, grand jeux.... Des stages sportifs et culturels sont également proposés pendant les vacances.

À noter : le planning des activités est consultable sur l'Espace citoyens ou sur le site de la ville.

INSCRIPTIONS ET RÉSERVATIONS

Les inscriptions se font sur rendez-vous au 04 73 61 43 51.

Le bulletin d'inscription est à télécharger sur l'Espace citoyens ou sur le site de la ville de Ceyrat.

Les dates d'inscription 2021/2022 sont :

- Toussaint : 27/09 au 06/10/21
- Noël 22/11 au 30/11/2021
- Hiver : 17/01 au 26/01/22
- Printemps : 21/03 au 30/03/22
- Été : 23/05 au 01/06/2022

Toute réservation engage la facturation.



Si votre enfant est en situation de handicap, un travail en lien avec le DAHLIR63* est mis en place pour favoriser la prise en charge de tous les enfants au sein des accueils de loisirs. N'hésitez pas à contacter la direction pour de plus amples informations.

*Dispositif d'accompagnement de l'humain vers des loisirs intégrés et réguliers.

TARIFS

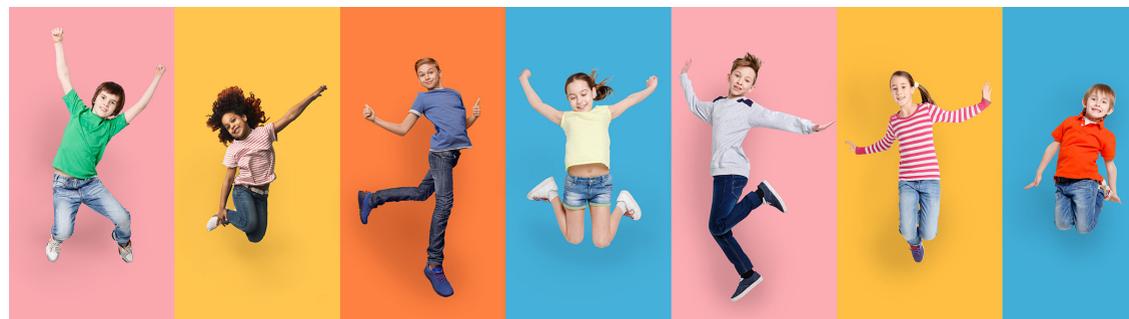
Les tarifs de l'accueil de loisirs, des stages multisports et culturels sont calculés en fonction du quotient familial.



Habitants de Ceyrat						
Quotient familial	0 à 228	229 à 381	382 à 533	534 à 686	687 à 838	839 et +
Journée sans repas	3,66 €	5,05 €	7,00 €	10,85 €	14,95 €	18,56 €
½ journée	1,83 €	2,53 €	3,50 €	5,32 €	7,48 €	9,28 €
Forfait 5 jours sans repas	17,38 €	23,54 €	33,26 €	51,49 €	70,96 €	88,11 €
Journée + repas	4,16 €	6,55 €	9,50 €	14,35 €	19,45 €	23,72 €
Extérieurs à la commune						
Quotient familial	0 à 228	229 à 838	839 et +			
Journée sans repas	4,10 €	17,95 €	21,78 €			
½ journée	2,05 €	8,98 €	10,89 €			
Forfait 5 jours sans repas	19,47 €	85,29 €	103,44 €			
Journée + repas	5,10 €	22,95 €	27,58 €			

À noter : cotisation annuelle de 24,39 € par famille pour les extérieurs à la commune.

Projet Éducatif Territorial



Le Projet Éducatif Territorial (PEDT) a pour objectif de mobiliser les ressources d'un territoire afin de garantir la continuité éducative entre les projets des écoles et les activités proposées aux enfants en dehors des temps scolaires.

Le Projet Éducatif Territorial permet d'organiser les interventions des différents acteurs éducatifs afin que les activités scolaires, périscolaires et extra-scolaires proposées par la ville de Ceyrat complètent le service public d'Éducation.

Cette organisation participe à l'épanouissement des enfants, à l'accès aux connaissances, aux pratiques culturelles, à l'apprentissage de la citoyenneté, à la sensibilisation au monde qui nous entoure et aux enjeux du développement durable, ainsi qu'à la promotion de la santé, du sport et de l'hygiène de vie.

Dans le cadre de l'harmonisation des temps de l'enfant, ce projet est complété par le dispositif « plan mercredi ».

Le Projet Éducatif Territorial de la ville de Ceyrat est consultable sur l'Espace citoyens.



Contact

MAIRIE DE CEYRAT

1 rue Frédéric Brunmuro
63122 Ceyrat
04 73 61 42 55
mairie@ceyrat.fr
www.ceyrat.fr

DIRECTION ÉDUCATION- ENFANCE-JEUNESSE

1 rue Frédéric Brunmuro
04 73 61 57 18
www.espace-citoyens.net/ceyrat

ÉCOLES DE CEYRAT

Maternelle Clément Bourdeix

1 rue Frédéric Brunmuro
Directrice : Mme POUX
04 73 61 42 97
ecole-mat.ceyrat.63@ac-clermont.fr

Périscolaire

06 30 84 13 92
perimatceyrat@ceyrat.fr

Élémentaire du bourg

1 rue Frédéric Brunmuro
Directrice : Mme MASSEBOEUF
04 73 61 40 42
ecole-elem.ceyrat.63@ac-clermont.fr

Périscolaire

04 73 61 57 08
perielemceyrat@ceyrat.fr



ÉCOLES DE BOISSÉJOUR

Maternelle Joseph Chenay

Rue du 11 Novembre
Directrice : Mme MONNET
04 73 61 44 08 - 06 24 01 33 92
ce.0634017z@ac-clermont.fr

Périscolaire

06 24 01 33 92
perimatbsj@ceyrat.fr

Élémentaire

3 rue du 8 Mai 1945
Directrice : Mme QUINTARD
04 73 61 43 30
0630314z@ac-clermont.fr

Périscolaire

06 73 89 16 07
perielembsj@ceyrat.fr

ÉDITÉ PAR LA VILLE DE CEYRAT

Directeur de la publication : Anne-Marie Picard - Éditeur, rédacteur et concepteur : Ville de Ceyrat

Impression : Imprimerie Decombat 04 73 25 06 62

Tirage : 600 exemplaires